

Colombier-sur-Morges, le 21 novembre 2018

Communiqué de presse

Recommandation de vote du PLR Vaud Votation populaire fédérale du 10 février 2019

NON, c'est ce que les délégués du PLR Vaud, réunis ce soir en Congrès à Colombier-sur-Morges, appellent à voter lors du scrutin fédéral du 10 février 2019. L'initiative populaire fédérale « Stopper le mitage – pour un développement durable du milieu bâti (initiative contre le mitage) » a été balayée à l'unanimité moins 2 abstentions.

La LATC c'est assez, l'initiative « stopper le mitage » est de trop

A l'unanimité moins 2 abstentions, les délégués du PLR Vaud ont clairement refusé l'initiative « stopper le mitage », soumise en votation le 10 février prochain. Cette initiative demande que la création de nouvelles zones à bâtir ne soit admise que si une autre surface, d'une taille au moins équivalente et d'une valeur de rendement agricole potentiellement comparable, soit en même temps déclassée des zones à bâtir. Après la loi sur l'aménagement du territoire (LAT) fédérale, l'initiative « Stopper le mitage » est apparue comme trop jusqu'au-boutiste aux yeux des délégués. Pour le PLR Vaud, la nouvelle loi sur l'aménagement du territoire et des constructions (LATC), entrée en vigueur le 1^{er} septembre 2018, prévoit suffisamment de mesures concrètes afin de préserver les espaces naturels. Les principales revendications des initiants, comme le développement du milieu bâti vers l'intérieur, sont déjà appliquées. L'initiative « Stopper le mitage » engendrerait de lourdes conséquences sur le développement et la prospérité de la Suisse. Il est nécessaire de trouver un juste équilibre entre la préservation de nos paysages, les activités économiques, le logement et les loisirs des citoyens. La nouvelle base légale actuelle semble suffisante pour répondre à cet objectif.

Élections fédérales de 2019 : le parti a profité que les délégués soient réunis ce soir pour leur présenter les cotisations de candidature et d'élection qui seront demandées à l'occasion des élections fédérales de 2019. La charte de candidature a également été présentée, tout comme les objectifs du parti vis-à-vis de la répartition des places sur la liste principale parmi les (sous-)arrondissements.

Contacts :

Marc-Olivier Buffat, président du PLR Vaud, 079 252 78 20

Florence Gross, vice-présidente du PLR Vaud, 079 709 85 68

Alexandre Berthoud, vice-président du PLR Vaud, 078 756 10 08

Laurine Jobin, secrétaire générale du PLR Vaud, 079 936 71 65